Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Capitale-Nationale
Québec

OFFRE DE SERVICE

Service de prévention et contrôle des infections (PCI)

Bureau du président directeur général adjoint (PDGA)

Juin 2024

TABLE DES MATIERES

1. Préambule/Introduction 2
2. Mission 2
3. Activités prioritaires 2
4. Composition du Service de PCI 3
5. Trajectoire de communication 4
REFERENCES 5

1. PRÉAMBULE/INTRODUCTION

La lutte contre les infections nosocomiales[1] doit faire l'objet d'actions concertées et toutes les personnes contribuant à la mission de l'organisation sont concernées. Tous sont appelés à s'engager dans cette voie d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins et services. Pour ce faire, ces actions doivent être intégrées dans les processus cliniques et administratifs ainsi que dans la gestion intégrée des risques. Le suivi des indicateurs reliés à la prévention et contrôle des infections (PCI) assure une prestation de soins de qualité et sécuritaires pour les usagers.

Ce document vient préciser l'offre de service du Service de PCI, notamment la structure, le mandat, les principales activités, ainsi que les trajectoires de communication, et ce, en cohérence avec nos rôles et responsabilités pour la clientèle desservie par le CIUSSS de la Capitale-Nationale.

De plus, il vient préciser l'offre de service PCI pour le volet communautaire en soutien aux ressources privées dans la communauté.

2. MISSION

Le service de PCI, en cohérence avec la mission et les valeurs de l'organisation, promeut une culture de sécurité en réduisant les risques d'acquisition et de transmission d'infections nosocomiales auprès des travailleurs de la santé, des usagers et leurs proches en intégrant les pratiques de PCI dans les trajectoires de soins et services. Afin de promouvoir la culture de PCI au sein de l'organisation, le service PCI travaille en étroite collaboration avec tous les secteurs d'activités et assure un soutien de proximité dans les milieux de soins et services.

3. ACTIVITÉS PRIORITAIRES

Le « Cadre de référence à l'intention des établissements de santé et de services sociaux du Québec (2017) » publié par le Ministère de la Santé et de Services sociaux (MSSS), encadre les activités prioritaires devant être déployées par les équipes de PCI au Québec.

Ces activités sont :

- Surveillance des infections nosocomiales et des processus
  - Détecter les infections et cibler les facteurs contributifs à la transmission
  - Intervenir afin de limiter la transmission des infections nosocomiales
  - Déterminer les interventions prioritaires afin de réduire l'incidence des infections nosocomiales
  - Assurer un suivi des directives émises concernant les normes de pratiques et les procédures
  - Fournir les données statistiques des différentes infections nosocomiales faisant partie des surveillances obligatoires et locales
- Politiques, procédures et mesure de soutien
  - Concevoir, évaluer et réviser les politiques, les protocoles et les procédures en PCI
  - Soutenir les différents secteurs dans l'implantation des divers outils cliniques en PCI
  - Procéder à l'évaluation des risques et la détermination des mesures de PCI à appliquer en cas de situations n'étant pas encadré par des outils cliniques en PCI
  - Émettre des directives et veiller à l'application des mesures de PCI
- Éducation et formation
  - Déterminer, recueillir et analyser les besoins de formation ou d'information provenant des différents secteurs d'activités
  - Offrir des séances de formations ou d'informations auprès des équipes de soins et services
  - Assurer la formation de formateurs et d'autres agents multiplicateurs
  - Élaborer le programme de formation en PCI pour l'ensemble du personnel de soins et services

[1] « *Infections acquises au cours d'un épisode de soins administrés par un établissement du réseau de la santé, quel que soit le lieu où ils sont administrés*. » Référence : Cadre de référence à l'intention des établissements de santé et de services sociaux du Québec (2017)

    - Élaborer des outils de formation destinés aux personnes proches aidantes et familles des usagers
- Évaluation du programme et amélioration continue de la qualité
    - Déterminer les indicateurs de suivi et de performance en PCI
    - Évaluer le programme de PCI en collaboration avec les différents secteurs d'activités et effectuer les ajustements requis
    - Participer et soutenir les directions aux travaux reliés à la démarche d'Agrément Canada
- Communication et Information
    - Établir des trajectoires de communication auprès des différents secteurs d'activités et des partenaires
    - Communiquer les informations reliées aux différents indicateurs en PCI aux différentes directions cliniques
- Gestion des éclosions
    - Détecter les éclosions et procéder aux enquêtes épidémiologiques
    - Participer et collaborer à la mise en place des comités de gestion d'éclosion
    - Émettre les recommandations/directives reliées à l'éclosion en cours
    - Assurer le respect des mesures de PCI par le personnel
    - Collaborer avec les équipes des secteurs concernés et les soutenir dans l'application des directives
- Gestion des risques
    - Contribuer à l'identification des situations complexes
    - Analyser les risques associés à des situations complexes
    - Procéder à l'évaluation des risques en fonction des soins et services offerts et du profil des usagers pour chacun des milieux de soins et services

4. Composition du Service de PCI

Le Service de PCI relève du Bureau du président-directeur général adjoint et est composé des personnes suivantes :

- Coordonnatrice PCI
- Cheffes de service PCI
- Assistantes au supérieur immédiat (ASI)
- Infirmières cliniciennes spécialisées en prévention et contrôle des infections (ICSPCI)
- Conseillères en soins infirmiers en PCI
- Agentes administratives

Une entente de collaboration est établie avec un microbiologiste infectiologue œuvrant au CHU de Québec Université Laval. Les activités réalisées dans le cadre de ce mandat se traduisent concrètement comme suit :

- Avis sur les outils cliniques en PCI
- Soutien-conseil auprès des membres du service PCI lors de situations complexes
- Agir à titre de co-président de la Table clinique en PCI et participe au Comité stratégique de PCI

L'organigramme du service PCI se retrouve dans la section PCI du site Web du CIUSSS

Par le biais d'une entente de services en PCI, le CIUSSS de la Capitale-Nationale a le mandat régional d'agir à titre d'expert-conseil pour les centres d'hébergement privés conventionnés et privés non-conventionnés de la région de la Capitale-Nationale.

L'attribution des ressources en PCI pour les installations publiques est effectuée en fonction des ratios établis par le ministère de la Santé et des services sociaux (MSSS). Ces ratios sont à titre indicatif et sont sujets à modification de la part du MSSS. Les ratios sont établis en fonction de 1 infirmière PCI pour :

- 200 lits en centre d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD)
- 106 lits de réadaptation
- 133 lits de soins aigus
- 133 lits de médecine en santé mentale
- 250 lits de soins de longue et de courte durée psychiatrique

Dans le but de renforcer les actions en PCI et de donner suite à l'octroi d'un financement supplémentaire par le MSSS en juillet 2022, la structure de l'équipe PCI a été rehaussée pour répondre au besoin de soutien des ressources privées de la communauté. En fonction de leurs rôles et responsabilités respectifs, la Direction de santé publique (DSPu) et le service de PCI ont procédé au partage de ces milieux.

Le service de PCI ajoute donc ces milieux sous sa responsabilité :

- Ressources intermédiaires (RI)
- Ressources intermédiaires spécialisées (RIS)
- Résidences privées pour ainées de catégorie 3 et 4 (mixte) et 4 (unité de soins) (RPA)
- Établissements privés non conventionnés (EPNC)

De plus, les milieux ci-dessous ont été ajoutés à l'offre de service :

- Ressources à assistance continue (RAC)
- Unité de réadaptation comportementale intensive (URCI)

L'équipe de PCI au volet communautaire collabore avec la DSPu pour tous les autres milieux de vie et de soins dans la communauté sous leur responsabilité.

N.B. Les unités de soins du CIUSSS de la Capitale-Nationale situées dans le CHU de Québec — Université Laval sont sous la responsabilité du service de PCI du CHU de Québec — Université Laval.

5. Trajectoire de communication

L'ensemble des milieux de vie et de soins tant publics, privés conventionnés que privés dans la communauté, sous la responsabilité de la PCI, sont regroupés selon ces arrondissements :

- NORD :
  - Secteur Les Rivières
  - Secteur Haute-St-Charles
  - Communauté anglophone
- SUD :
  - Secteur La Cité-Limoilou
- EST :
  - MRC Charlevoix
  - Secteurs Beauport, Côte de Beaupré, Île d'Orléans
  - Secteur Charlesbourg
- OUEST :
  - MRC Portneuf
  - Secteurs Ste-Foy, Sillery, Cap-Rouge, St-Augustin

Pour toutes demandes de soutien-conseil, vous devez :

1. Contacter la conseillère PCI attitrée à votre milieu, si connu
2. Faire parvenir un courriel aux adresses suivantes :
   a. Pour les secteurs d'activité du CIUSSS de la Capitale-Nationale : pci.ciussscn@ssss.gouv.qc.ca
   b. Pour les secteurs privés de la communauté: pci.communautaire.ciussscn@ssss.gouv.qc.ca

Pour consulter l'ensemble des outils cliniques reliés à la PCI, consulter la section PCI du site Web du CIUSSS .

REFERENCES

Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2006). *Cadre de référence à l'intention des établissements de santé et de services sociaux du Québec – Les infections nosocomiales.* Récupéré sur Ministère de la Santé et des Services sociaux: https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-001209/